

## Passeport Drive – outil évaluatif de la maîtrise de la langue française

Le candidat est invité à lire le texte et à répondre au questionnaire. Pour attester de sa maîtrise de la langue française, il doit répondre correctement à l'ensemble des questions.

### Comment apprendre à conduire? Vous pouvez choisir entre les formations à la conduite suivantes...

#### APPRENDRE VIA UNE ÉCOLE DE CONDUITE AGRÉÉE



Suivre des cours via une école de conduite agréée est la manière la plus sûre et la plus efficace d'apprendre à conduire. Cet écolage est en effet dispensé par des instructeurs professionnels brevetés qui sont qualifiés pour vous préparer et vous conseiller judicieusement.

Pour vous préparer à l'examen pratique l'école de conduite agréée dispense **minimum 8 heures d'enseignement pratique**.

#### APPRENDRE SOUS COUVERT D'UN PERMIS DE CONDUITE PROVISOIRE MODÈLE 3



Cette méthode d'apprentissage ne peut être suivie par les candidats déçus du droit de conduire ou non réintégré dans le droit de conduire.

Muni du formulaire "Demande d'un permis de conduire provisoire" dûment rempli, vous pouvez retirer un permis de conduire provisoire à votre administration communale sur présentation de votre permis de conduire actuel en cours de validité et validé pour la catégorie B.

Vous devez **toujours être accompagné d'un guide** mentionné sur votre permis de conduire provisoire. Deux guides peuvent être prévus.

Vous ne pouvez véhiculer qu'**un seul passager**, excepté le guide, c'est-à-dire maximum 2 personnes: soit 1 guide + 1 passager, soit 2 guides.

**Le premier examen pratique ne peut avoir lieu qu'un mois au plus tôt après la date de délivrance du permis de conduire provisoire. Veillez bien à ce que la validité du permis de conduire provisoire ne soit pas dépassée!**

**Après deux échecs** à l'examen pratique, vous devez suivre minimum 4 heures de cours pratiques dans une école de conduite agréée. Le véhicule de l'école de conduite agréée est obligatoire à partir du 3<sup>ème</sup> examen. Vous pouvez poursuivre l'apprentissage sous couvert de votre permis de conduire provisoire en cours de validité.

Après l'expiration du délai de validité du permis de conduire provisoire, vous pouvez uniquement poursuivre votre apprentissage et présenter l'examen pratique via l'école de conduite agréée après avoir suivi minimum 8 heures de cours pratiques.

Le formulaire "Demande d'un permis de conduire provisoire" ne vous autorise pas à conduire. Vous devez être titulaire et porteur d'un permis de conduire provisoire.



**Pour les deux méthodes d'apprentissage, vous pouvez passer l'examen pratique dans le centre d'examen de votre choix.**

## > L'examen pratique

### RENDEZ-VOUS

L'examen pratique a lieu sur **rendez-vous**. Vous pouvez pour cela vous renseigner auprès du centre d'examen.

Le centre d'examen peut exiger le paiement anticipé de la redevance avant de fixer le rendez-vous.

Il vous est conseillé, dans votre propre intérêt, de vous inscrire **à temps** et de préférence **6 semaines à l'avance** à l'examen pratique. Tenez compte du fait que d'autres rendez-vous devraient éventuellement pouvoir être donnés pendant la durée de validité du permis de conduire provisoire.

Le jour du rendez-vous, si les **conditions atmosphériques** sont trop défavorables (brouillard ou chute de neige réduisant la visibilité à moins de 100 mètres) ou les routes non praticables (neige, verglas), prenez contact avant votre départ avec le centre d'examen, pour savoir si les examens pratiques ont lieu intégralement ou partiellement et pour que les mesures nécessaires puissent être prises.

**Si vous et/ou le guide ne sont pas administrativement en ordre et/ou si le véhicule d'examen n'est pas administrativement et/ou techniquement en ordre, vous devrez payer un supplément de redevance lors du prochain rendez-vous.**

Si vous ne vous êtes pas présenté à l'examen pratique auquel vous vous êtes inscrit et si vous n'avez pas averti le centre

d'examen au moins 2 jours ouvrables complets avant la date de l'épreuve, le samedi non compris, vous devez payer un supplément de redevance lors du prochain rendez-vous (p.ex. si vous avez rendez-vous le mardi, vous devez annuler votre rendez-vous au plus tard le jeudi de la semaine d'avant).

En cas de force majeure, le remboursement du supplément de redevance peut être autorisé par les autorités compétentes. Consultez notre site web [www.goca.be](http://www.goca.be) pour plus d'information.

### CODE 78

Vous ne pouvez obtenir un nouveau permis de conduire provisoire pour la même catégorie de véhicules qu'après un délai de 3 ans. Toutefois, le candidat déjà titulaire d'un permis de conduire portant la mention 'automatique' ou 'code 78' (= limité à la conduite de véhicules équipés d'une boîte de vitesse automatique) peut obtenir directement un second permis de conduire provisoire valable pour la même catégorie de véhicules équipés d'une pédale d'embrayage.

### REDEVANCES

Consultez notre site web [www.goca.be](http://www.goca.be)

## LE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN PRATIQUE

L'examen pratique a pour but de juger si vous maîtrisez vraiment votre véhicule et si, dans la pratique, vous appliquez la réglementation routière.

Lors de l'évaluation de l'examen, l'examineur sera particulièrement attentif à une attitude respectueuse par rapport au matériel et en adéquation avec la bonne pratique professionnelle.

**Les téléphones portables doivent être neutralisés pendant l'examen pratique.**

### L'EXAMEN PRATIQUE CONSISTE EN 2 ÉPREUVES

#### > 1. Épreuve sur terrain privé

Vous allez effectuer 6 manœuvres de base sur un terrain privé, telles que:

- ❶ **Contrôles préalables**
  - . précautions pour monter et descendre du véhicule;
  - . réglages
  - . contrôles
- ❷ **Marche arrière en ligne droit**
- ❸ **Virer en marche arrière**
- ❹ **Rangement le long d'un trottoir**
- ❺ **Recul à quai**
- ❻ **Accouplement – désaccouplement de la remorque**

Les rétroviseurs extérieurs doivent être maintenus dans leur position normale d'utilisation. Ils ne peuvent donc pas être rabattus.

Pour être admis à l'épreuve sur la voie publique, vous devez avoir réussi l'épreuve sur un terrain privé. La réussite de cette épreuve reste valable 1 an. Exemple: si vous réussissez le 15/01/2015, la réussite de votre épreuve sur terrain privé reste valable jusqu'au 14/01/2016 inclus.

#### > 2. Épreuve sur la voie publique (minimum 25 minutes)

Le rôle de l'examineur est de vérifier si vous possédez le niveau minimal de performance et les garanties de sécurité suffisantes vous permettant de continuer à rouler dans le trafic afin de perfectionner votre façon de conduire.

*L'examineur donne des directives concernant le chemin à suivre.* Aussi longtemps qu'il ne dit rien, vous suivez la chaussée sur laquelle vous vous trouvez. Lorsque vous devez changer de direction vers la gauche ou vers la droite, l'examineur le mentionnera à temps de la façon suivante: "Au prochain carrefour vous tournez à gauche/à droite".

*L'examineur ne vous tendra jamais de piège.*

Votre instructeur ou votre guide ne peut en aucun cas donner des indications ou des consignes, faire fonctionner les essuie-glaces, le dégivrage, le désembuage ou le chauffage, faire des signes, ou nettoyer le pare-brise de son côté. S'il intervient durant l'épreuve, l'examineur arrêtera l'examen. De même, sous peine d'arrêt de l'examen, votre instructeur ou votre guide ne peut répéter ou commenter les directives de l'examineur.

Durant l'épreuve, vous pouvez vous arrêter d'une manière réglementaire pour améliorer votre visibilité (avant, arrière ou latérale) en nettoyant les vitres par exemple, ou en orientant mieux les rétroviseurs.

**Si vous ne participez pas suffisamment au trafic, l'examineur ne sera pas en mesure de juger votre examen.**

- indiquez que vous vérifiez la sécurité de la manette d'accrochage et que vous montrez cette sécurité
- indiquez que vous vérifiez le câble de sécurité
- indiquez que vous vérifiez que les câbles électriques sont correctement raccordés
- indiquez que vous vérifiez que le frein de stationnement de la remorque est enlevé

- remontez dans le véhicule en prenant les précautions nécessaires.

Il est vivement conseillé de toujours contourner le véhicule en restant face à la circulation. Ainsi, lorsqu'on descend du véhicule et qu'on est stationné à droite de la chaussée, il est conseillé de contourner le véhicule par l'arrière, tandis que lorsqu'on remonte dans le véhicule, il est conseillé de le contourner par l'avant.

## >> 2. Réglages

*L'examineur vous invite à expliquer comment vous contrôlez que votre position assise est correcte et que vos rétroviseurs sont bien réglés, et à mettre votre ceinture de sécurité.*

**On attend que vous** expliquiez comment vous :

- mettez votre siège en bonne position
- vérifiez la bonne position de l'appui-tête; si vous penchez légèrement la tête vers l'arrière, celle-ci doit être soutenue par l'appui-tête

- vérifiez l'inclinaison de votre dossier en tendant vos bras au dessus du volant, tout en gardant le dos contre le dossier; vos poignets doivent arriver à hauteur du volant

- vérifiez l'avancement de votre siège en enfonçant la pédale d'embrayage; votre jambe doit être légèrement fléchie
- réglez vos rétroviseurs.

**On attend que vous** mettiez votre ceinture de sécurité et, si celle-ci est réglable, que celle-ci ne passe pas trop haut vers le cou, ni trop bas, gênant ainsi les mouvements du bras.

## >> 3. Contrôles

Dans la mesure où le contrôle technique du véhicule doit toujours être effectué, une partie des contrôles sera toujours demandée.

Il s'agit des contrôles systématiques:

- désembuage avant – dégivrage arrière
- utilisation des feux (croisement - route - antibrouillard)
- avertisseur sonore
- clignotants
- feux stop.

*L'examineur vous demandera systématiquement de faire fonctionner, une à une, toutes les commandes.*

L'ordinateur choisit pour vous un des contrôles aléatoires:

### > Usure des pneus

*L'examineur vous invite à montrer comment vous vérifiez l'usure des pneus.*

**On attend que vous** tourniez les roues pour faciliter la vérification, puis que vous descendiez du véhicule et que vous montriez les rainures que vous vérifiez. Vous n'êtes pas obligé de faire usage des témoins d'usure présents sur certains pneus, mais vous pouvez le faire. Le contrôle se limite à une roue avant du véhicule.

### > Pression des pneus

*L'examineur vous invite à montrer où vous vérifiez la pression des pneus.*

**On attend que vous** montriez où se situe la pipette du pneu. Lorsque vous ne disposez que d'un système électronique qui indique la pression des pneus au tableau de bord, on attend que vous indiquiez sur votre tableau de bord où se situe l'indicateur.

### > Huile moteur

*L'examineur vous invite à montrer où vous vérifiez le niveau d'huile du moteur.*

**On attend que vous** ouvriez le capot de votre véhicule, puis que vous indiquiez où se trouve la jauge d'huile moteur. Ensuite, vous devez refermer le capot et vous assurer qu'il soit bien fermé avant de retourner dans votre véhicule. On ne vous demandera pas de vérifier effectivement le niveau d'huile. Lorsque le véhicule ne dispose pas de niveau dans le bloc moteur, mais uniquement d'une jauge électronique sur le tableau de bord, on attend que vous montriez où se trouve l'indicateur de niveau d'huile moteur.

### > Liquide de frein

*L'examineur vous invite à montrer où vous vérifiez le niveau du liquide de frein.*

**On attend que vous** ouvriez le capot de votre véhicule, puis que vous indiquiez où se trouve le niveau de liquide de frein. Ensuite, vous devez refermer le capot et vous assurer qu'il soit bien fermé avant de retourner dans votre véhicule. Lorsque le véhicule ne dispose pas de niveau dans le bloc moteur, mais uniquement d'une jauge électronique sur le tableau de bord, on attend que vous montriez où se trouve l'indicateur de niveau de liquide de frein.

### > Liquide de refroidissement

*L'examineur vous invite à montrer où vous vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.*

**On attend que vous** ouvriez le capot de votre véhicule, puis que vous indiquiez où se trouve la barre de niveau de liquide de refroidissement. Ensuite, vous devez refermer le capot et vous assurer qu'il soit bien fermé avant de retourner dans votre véhicule. Lorsque le véhicule ne dispose pas de niveau dans le bloc moteur, mais uniquement d'une jauge électronique sur le tableau de bord, on attend que vous montriez où se trouve l'indicateur de niveau de liquide de refroidissement.

### > Produit lave-glace

*L'examineur vous invite à montrer où vous ajoutez du produit pour le lave-glace.*

**On attend que vous** ouvriez le capot de votre véhicule, puis que vous indiquiez où se trouve le réservoir du produit de lave-glace. Ensuite, vous devez refermer le capot et vous assurer qu'il soit bien fermé avant de retourner dans votre véhicule.

*Lorsque vous n'effectuez pas un des points attendus lors de la manœuvre, ou lorsque vous ne l'effectuez pas correctement, l'examineur retient une faute.*

## Questionnaire

1. Lorsque vous êtes détenteur d'un permis provisoire, combien de personne maximum pouvez-vous transporter ?

*Réponse : 2, le guide + un passager.*

2. Lors du passage de l'examen pratique, combien de temps à l'avance est-il préférable de vous y inscrire ?

*Réponse : 6 semaines.*

3. Dans quelles circonstances devrez-vous payer un supplément de redevance au prochain rendez-vous ?

*Réponse : Si vous ou le guide n'êtes pas en ordre administrativement et/ou si le véhicule d'examen n'est pas administrativement et/ou techniquement en ordre.*

4. lors de l'examen pratique, à quoi l'examineur sera particulièrement attentif ?

*Réponse : à une attitude respectueuse par rapport au matériel et en adéquation avec la bonne pratique professionnelle.*

5. Quelles sont les deux épreuves de l'examen pratique ?

*Réponse : épreuve sur terrain privé + épreuve sur la voie publique.*

6. Lors de l'épreuve sur la voie publique, quel est le rôle de l'examineur ?

*Réponse : Vérifier si vous possédez le niveau minimal de performance et les garanties de sécurité suffisantes vous permettant de continuer à rouler dans le trafic afin de perfectionner votre façon de conduire.*

7. Lors des contrôles, quels sont les contrôles systématiques à effectuer lors de l'examen ?

*Réponse : désembuage avant, dégivrage arrière, utilisation des feux, avertissement sonore, clignotants, feux stop.*